



Brumath, le 21 juin 2022

## Réunion du Conseil Municipal

---

**Lundi 27 juin 2022 à 20H00**  
**Salle du Conseil - Maison de la Communauté**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 9 mai 2022
3. Approbation du Pacte financier, fiscal et de solidarités de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
4. Décision modificative n°2 du budget principal 2022
5. Admissions en non-valeur
6. Programmation de spectacles en régie – fixation des tarifs 2022
7. Association de chasse « Im Bruch–Lohgraben » : agrément nouveaux associés
8. Cession d'un terrain 117 avenue de Strasbourg
9. Cession de parcelles à Habitat de l'III
10. Fin d'un bail rural rue des Romains
11. Identification et valorisation du patrimoine local : signature d'une convention d'accompagnement avec le CAUE
12. Identification et valorisation du patrimoine local : constitution du groupe de travail *ad hoc*
13. Compte-rendu des décisions du Maire
14. Divers et communications

Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le quorum est fixé au tiers de l'effectif du Conseil Municipal, apprécié sur les seuls membres présents et chaque conseiller municipal pourra disposer de deux pouvoirs.

Le Maire



  
Etienne WOLF